

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	37 (2010)
Heft:	4
Artikel:	Élections fédérales : Sommaruga et Schneider-Ammann sont les nouveaux conseillers fédéraux
Autor:	Lenzin, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-913070

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaruga et Schneider-Ammann sont les nouveaux conseillers fédéraux

La conseillère aux États bernoise Simonetta Sommaruga remplace Moritz Leuenberger et le conseiller national bernois Johann Schneider-Ammann succède à Hans-Rudolf Merz. Lors de ces deux élections de remplacement, les favoris l'ont ainsi emporté face à la concurrence interne et externe. Et pour la première fois, le Conseil fédéral est à majorité féminine. Par René Lenzin

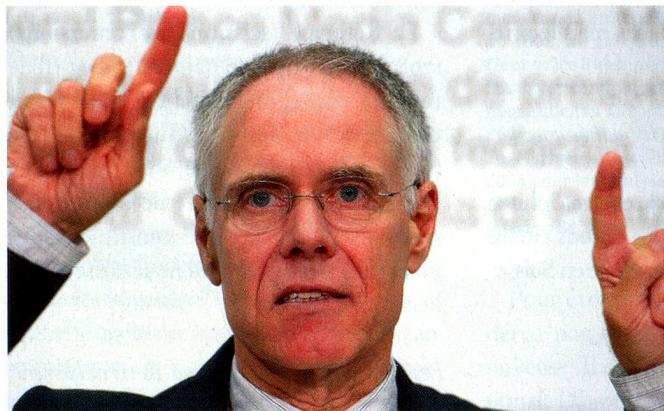
Socialistes (PS) et Libéraux-Radicaux (PLR) ont tous deux présenté une double candidature aux élections fédérales du 22 septembre: respectivement la conseillère aux États Simonetta Sommaruga et la conseillère nationale zurichoise Jacqueline Fehr, et le conseiller national Johann Schneider-Ammann et la conseillère d'État saint-galloise Karin Keller-Sutter, quatre personnes unanimement reconnues comme ayant le format de conseiller fédéral. Toutefois, aucun des deux partis ne pouvait être certain au préalable de l'élection de l'un de leurs candidats, ce davantage en raison du climat politique géné-

ral tendu que de la qualité des papabiles.

Au final, dans les deux camps, les favoris se sont imposés, non sans avoir tremblé jusqu'au bout. Même s'il est vrai que tous deux viennent en tête au plus tard au deuxième tour. Simonetta Sommaruga a ainsi été élue au quatrième tour avec 159 voix, tandis que Johann Schneider-Ammann a dû attendre un vote de plus avant d'obtenir – largement – la majorité absolue avec 144 voix.

Si l'élection de Simonetta Sommaruga et Johann Schneider-Ammann permet pour la première fois à deux représentants du canton de Berne de siéger au gouvernement, la

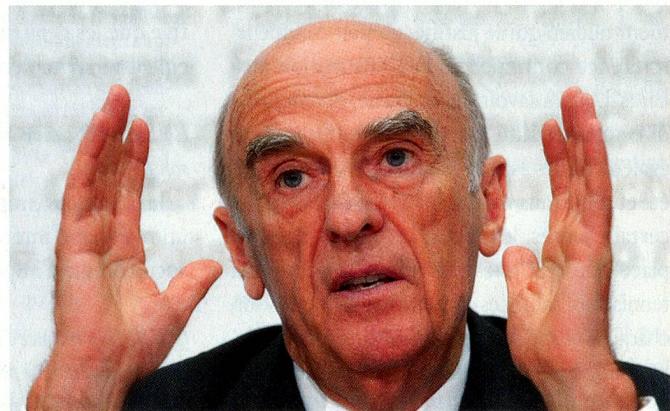
palme de la nouveauté revient aux dames qui, avec quatre conseillères fédérales sur sept, sont désormais majoritaires. Près de 40 ans après l'introduction du droit de vote pour les femmes et 26 ans après l'élection de la première conseillère fédérale, la libérale zurichoise Elisabeth Kopp, c'est ainsi un nouveau pas qui est franchi sur la voie de l'égalité des sexes en politique. Et ce, l'année où les présidences de la Confédération, du Conseil national et du Conseil des États sont assumées par des femmes, à savoir, respectivement, Doris Leuthard, Pascale Bruderer et Erika Forster.



DÉPART DE MORITZ LEUENBERGER

Âgé de 64 ans, le conseiller fédéral et doyen de fonction Moritz Leuenberger quitte le gouvernement. Le socialiste zurichois avait été élu en septembre 1995 au Conseil fédéral, comme porte-drapeau d'une Suisse urbaine et ouverte. Durant tout le temps passé au gouvernement, il a été ministre de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Points forts de son mandat: l'accord entre l'UE et la Suisse concernant les transports, clé de voûte du transfert du transport de marchandises de la route vers le rail, ainsi que l'introduction d'une taxe d'incitation sur les combustibles fossiles. Moritz Leuenberger est connu pour ses discours pleins de finesse et d'humour, publiés dans des recueils. Pour sa famille politique, Moritz Leuenberger était un homme d'action obstiné, privilégiant le consensus. Ses détracteurs lui reprochent, notamment ces dernières années, une lassitude croissante dans ses fonctions et un certain dédain pour les dossiers difficiles.

Moritz Leuenberger a représenté le canton de Zurich de 1979 à 1995 au sein du Conseil national. Il a été président de la commission d'enquête parlementaire qui a révélé à la fin des années 80 le fameux «scandale des fiches». Avant de devenir conseiller fédéral, il a exercé pendant 4 ans la fonction de ministre de la justice et de la police, à Zurich. RL



DÉPART DE HANS-RUDOLF MERZ

Hans-Rudolf Merz quitte le gouvernement après avoir été 7 ans ministre des finances. Son bilan est mitigé. Membre du parti Libéral-Radical, il a poursuivi avec acharnement la remise à flot des finances fédérales entreprise par son prédécesseur Kaspar Villiger, réduit la dette de 20 milliards et présenté des chiffres noirs, malgré la crise la plus grave de l'après-guerre. Mais il a également été au cœur de différentes polémiques au cours de ces dernières années: selon la surveillance parlementaire, il a réagi trop mollement aux graves difficultés de l'UBS aux États-Unis et trop tardé à informer ses collègues du gouvernement sur la véritable étendue de la situation. Quant à sa tentative personnelle de libérer les deux otages suisses en Libye lorsqu'il était Président de la Confédération, elle s'est soldée par un échec. Enfin, la Suisse a dû lever le secret bancaire, question pourtant qualifiée de «non négociable» récemment encore par Hans-Rudolf Merz.

Hans-Rudolf Merz, qui fêtera en novembre son 68^e anniversaire, a représenté le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures de 1997 à 2003 au Conseil des États. Fin 2003, le Parlement l'a élu au Conseil fédéral. Victime d'un arrêt cardiaque à l'automne 2008, il s'est rapidement remis et a repris ses fonctions au bout de 6 semaines. RL

Bien que claires quant à leur issue, ces dernières élections fédérales ont été précédées d'une véritable comédie en termes de calendrier et de polémique relative à la concordance. Moritz Leuenberger ayant annoncé en premier son retrait pour la fin de l'année, l'élection relative à sa succession aurait dû avoir lieu lors de la session d'hiver. Mais quelques semaines plus tard, c'était au tour de Hans-Rudolf Merz de présenter sa démission – sans aucune concertation avec Moritz Leuenberger – pour mi-octobre, obligeant ainsi le Parlement à régler sa succession lors de la session d'automne. Ce n'est qu'après de longues tergiversations et sur pression de son parti – le PS – que Moritz Leuenberger a avancé son départ, permettant ainsi aux deux élections d'avoir lieu le même jour.

Au nom de la concordance – la représentation proportionnelle au sein du Conseil fédéral de tous les grands partis – l'Union Démocratique du Centre (UDC) et les Verts

ont également présenté leur candidat respectif. L'UDC revendiquait un siège au détriment du PS, puis du PLR, tandis que les Verts remettaient en question le deuxième siège des Libéraux-Radicaux. Mais en fin de compte, aucun des deux candidats n'est parvenu à passer l'épaule. La conseillère nationale verte Brigit Wyss n'a pas pu rallier le camp rose-vert à sa cause. Quant au conseiller national UDC Jean-François Rime, il est arrivé deux fois au tour final grâce à la discipline de fer de son groupe, devançant à chaque reprise l'un des prétendants officiels.

La question de la représentation équitable au sein du Conseil fédéral se posera à nouveau au plus tard après les élections fédérales de l'automne prochain. Si l'UDC parvient à conserver – voire augmenter – sa part d'électeurs, elle exigera avec d'autant plus d'insistance son deuxième siège. Certes, en décembre 2007, le Parlement a élu au gouvernement la conseillère d'État grisonne

Eveline Widmer-Schlumpf comme deuxième représentante UDC en lieu et place de Christoph Blocher, mais elle a été exclue du parti après avoir accepté son élection.

Simonetta Sommaruga et Johann Schneider-Ammann prendront leurs fonctions fin octobre. L'élection des nouveaux Conseillers fédéraux s'accompagne d'une nouvelle répartition des départements. Doris Leuthard succédera à Moritz Leuenberger à la tête du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Eveline Widmer-Schlumpf reprendra les rênes du Département fédéral des finances (DFF) dirigé jusqu'ici par Hans-Rudolf Merz. Simonetta Sommaruga succédera à Eveline Widmer-Schlumpf à la tête du Département fédéral de justice et police (DFJP), tandis que Johann Schneider-Ammann remplacera Doris Leuthard au Département fédéral de l'économie (DFE).



EST ÉLU: SIMONETTA SOMMARUGA

Considérée comme une bâtisseuse de ponts doublée d'une intelligente tacticienne, Simonetta Sommaruga, 50 ans, a longtemps suscité presque davantage de scepticisme au sein de son propre parti que dans les rangs de ses adversaires politiques. Ce notamment en raison d'un manifeste d'inspiration social-libérale qu'elle a présenté avec quelques compagnons de lutte en 2001, et dans lequel elle remettait en question les positions traditionnelles de la gauche syndicaliste dans la politique migratoire et sociale. Passée du Conseil national au Conseil des États en 2003, elle s'est depuis largement réconciliée avec les socialistes. Réputée pour sa pugnacité sur les dossiers et son pragmatisme, elle a su, d'une part, engranger des points pour sa propre gouverne et le PS, et, d'autre part, se distinguer lors de débats publics avec ses camarades de parti.

Simonetta Sommaruga a grandi en Argovie et a suivi une formation de pianiste au Conservatoire de Lucerne. Après avoir interrompu des études de langues à Fribourg, elle a été, de 1993 à 1999, directrice de la Fondation pour la protection des consommateurs, dont elle assume la présidence depuis 2000. Conseillère municipale de la commune de Köniz, aux portes de Berne, de 1997 à 2005, elle est entrée au Conseil national en 1999. Simonetta Sommaruga est mariée à l'écrivain Lukas Hartmann.

EST ÉLU: JOHANN SCHNEIDER-AMMANN

L'élection du Bernois de 58 ans Johann N. Schneider-Ammann marque le retour d'un entrepreneur au Conseil fédéral, pour la première fois depuis l'éviction de Christoph Blocher. Représentant classique du pôle industriel suisse, il s'est toujours distancé des salaires et bonus excessifs pratiqués au sein des banques. Et bien qu'il défende clairement les intérêts de l'économie, en sa qualité de patron responsable, il s'est toujours fait l'avocat du partenariat social. Jusqu'à son élection au Conseil fédéral, il était président de la Société suisse des constructeurs de machines et vice-président de l'association économique faîtière economiesuisse. Le libéral bernois siège au Conseil national depuis 1999. En raison de ses sollicitations professionnelles, il a dans une large mesure concentré ses activités politiques sur des sujets politico-économiques.

Après ses études en électrotechnique à l'EPF de Zurich, Johann Schneider-Ammann a rejoint en 1981 la fabrique de machines de son beau-père à Langenthal, dont il a repris les rênes en 1984. Depuis 1990, il est président et délégué du Conseil d'administration d'Ammann Group Holding SA, qui emploie actuellement 1250 personnes en Suisse et 1750 à l'étranger. Johann Schneider-Amman est marié et père d'un fils et d'une fille.